

Image not found or type unknown



Date de forclusion d'un crédit

Par **lecous**, le **08/02/2009** à **15:10**

Bonjour,rrnJe ne sais pas si vous allez pouvoir me répondre.rnrnNou avons un plan de sur endettement depuis 2003 ou nous avons honoré les remboursements et même réglés quelques crdits par anticipation.rnrnMalheureusement un seul crédit n'a pas été honoré. Nous n'avons jamais été relancé par la banque, jamais la mensualité n'a été prélevé. Bref aucune nouvelle de la banque.rnrnAvant le plan de sure endettement le dossier était géré par effico. Je les ai appelé ils ont aucune trace du dossier. D'où notre surprise.rnrnA ce jour je ne sais que faire. Cela fait 5 ans que nous n'avons aucune nouvelle.rnrnDois je faire le sourd? Y a t'il un délai de forclusion pour relancer un client de la part de la banque.rnLa banque de France va me demander un justificatif comme quoi le crédit est soldé.rnrnnous souhaitons régulariser la situation pour nous faire défiler et pouvoir obtenir un prêt immobilier.rnrnmerci de votre aidernnmangard.jean-noel@neuf.fr